

À QUI LE TOUR ?

- Départ du Directeur de Cabinet,
- Départ de l'ancien DST,
- Licenciement d'un agent (après sa dispo),
- Enquêtes (avortées), mises à pied (sans résultat d'enquête), mises au placard et sanctions disciplinaires (démesurées) de l'ancienne DGS et d'un chef de service,
- Départ du chef du service urbanisme,
- Départ de la DGS (après moins d'un an sur la commune),
- Départ de la Directrice Financière (après quelques semaines sur la commune),
- Départ de la Responsable Juridique,
- Mise au placard de plusieurs chefs de services et cadres intermédiaires,
- Départs de cadres intermédiaires (et d'autres qui cherchent à partir),
- Des candidats retenus et aussitôt avertis qu'ils ne l'étaient plus,
- Des astreintes supprimées sans en informer les bénéficiaires,
- Des heures supplémentaires effectuées non payées,
- Des agents dont des missions sont effectués par des élus,
- Des Délégations de Services Publics sans concertation avec les services,
- Des départs en retraite et mutations non remplacés,
- Notre réseau syndical départemental nous permet d'affirmer qu'il y a beaucoup de réticences extérieures à vouloir postuler à Gardanne, notamment sur les postes à responsabilité...

Et nous avons appris que **la DRH n'était pas renouvelée** ! Plus de ~~Directeur de Cabinet~~, plus de ~~DGS~~, bientôt plus de ~~Directrice Financière~~, ni de ~~DRH~~... on scie le peu de branches auxquelles on pouvait encore s'accrocher ! **A qui le tour ?**

Quand va-t-on enfin trouver un fonctionnement serein au sein de notre collectivité ?

Si la Municipalité brandit la menace de la mise sous tutelle, cette nouvelle décision nous en approche un peu plus...

Nous revendiquons donc :

- Une réelle association du personnel aux prises de décisions qui le concernent,
- Un déroulement de carrière pour tous et tout au long de la carrière,
- Une revalorisation du régime indemnitaire (dit RIFSEP), à commencer par les plus bas salaires,
- Le maintien des astreintes ou leurs transformations en prime,
- Une gestion des ressources humaines respectueuse des personnels, de leurs conditions de travail et de leurs compétences,
- La réattribution du bon vestimentaire.

Nous vous proposons de ne plus subir sans agir :
Journée nationale et locale de grève et d'action
MARDI 05 OCTOBRE

RASSEMBLEMENT UNITAIRE de 9h à 10h, DEVANT la MAIRIE de GARDANNE

« Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà perdu... »